

# La dynamique de développement économique

## Perspectives de l'étude

L'étude de la dynamique de développement économique réalisée par l'association Réussir à Béziers se déroule au moment où l'élaboration du SCOT du Biterrois s'accélère. Après une première phase de réalisation du diagnostic qui est une analyse du territoire du grand Biterrois permettant d'identifier les forces et faiblesses du territoire, les opportunités de développement et les grandes questions d'aménagement pour les 10 à 15 ans à venir, une seconde phase s'amorce de formalisation du projet politique d'aménagement et de développement durable du bassin de vie (PADD) qui est document stratégique.

Il en résulte que l'étude est datée et tient compte de la nature du SCOT qui est **un outil juridique d'élaboration et de mise en œuvre d'une planification à l'échelle d'un territoire pertinent**, destiné à remplacer les anciens schémas directeurs. Elle tient compte du diagnostic du SCOT dont elle a fait une analyse critique et s'en démarque, comme elle se démarque des enjeux exprimés. Elle se place délibérément dans la perspective de la recomposition des territoires en communautés d'agglomérations et en communautés de communes qui a conduit à la constitution de l'agglomération Béziers Méditerranée et au SCOT. Elle ne peut ignorer les possibilités d'évolution introduites par les propositions de la commission Balladur sur les réformes envisageables de l'organisation territoriale.

Se plaçant dans cette perspective, elle centre son étude sur la fonction métropolitaine de la ville centre, Béziers, et sur la dynamique de développement économique qu'elle laisse présager compte tenu des énormes avantages qui se sont révélés au cours de la dernière décennie et de l'élan porteur de son dynamisme. Parlant de la ville centre, l'étude se place dans la perspective d'une nouvelle organisation territoriale transformant, à terme, la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée en commune de plein exercice, transformation qui devrait lui permettre de jouer pleinement son rôle métropolitain et économique de ville centre.

## Les fonctions métropolitaines de la ville centre

Il est exact de préciser que « *le développement des fonctions métropolitaines de la ville centre sera une condition nécessaire de développement.* »

L'aire urbaine de Béziers comprend 27 communes et compte près de 125 000 habitants. Leurs habitants viennent travailler à Béziers. Ils bénéficient de ses infrastructures, de sa zone de chalandise, de ses équipements, de ses services intermédiaires et de proximité. Au centre d'un territoire élargi, la ville doit développer ses fonctions métropolitaines afin de desservir une population qui dépasse les limites de l'agglomération et de l'aire urbaine : équipements administratifs majeurs et structurants, équipements et services de haut niveau, structures d'enseignement supérieur, unités de la recherche, équipements culturels, sportifs, commerciaux, pôle de santé le plus complet possible, technologies de l'information et de la communication.

Le quartier Rive Gauche et le remodelage du quartier de l'Hours entrent dans cette perspective. Il s'agit d'élargir la zone d'attraction et de chalandise de la ville de Béziers, en lui ouvrant un potentiel de 350 000 à 400 000 chalands. Le pôle Du Gueclin avec sa double fonction, culturelle et d'enseignement supérieur y participe également. La fonction métropolitaine sera d'autant plus évidente qu'un nombre important d'étudiants, regroupés dans un même pôle en centre ville peuvent y poursuivre leurs études supérieures.

La ville qui avait des infrastructures mal adaptées, notamment dans le domaine culturel a rénové son théâtre municipal, a participé à la création du CIRDOC, centre de culture et de rayonnement occitan, construit la MJC, une salle de danse près du conservatoire, a créé la salle de spectacle Zinga Zanga, s'est attaquée au Théâtre des Franciscains devenu la Boîte à Rêves où Jérôme Savary fait ses créations et accueille des artistes à résidence. Bientôt les musées seront regroupés dans l'espace occupé par le tribunal actuel. La communauté d'agglomération a créé la médiathèque André Malraux qui connaît un succès exponentiel. La programmation culturelle, de nombreux festivals, Festa d'Oc, la Féria, les fêtes médiévales attirent de plus en plus les visiteurs et rayonnent sur l'ensemble du Biterrois.

Bien entendu, il reste encore des zones d'ombre et le changement en terme d'urbanisme, de voirie, d'espaces publics, de rénovation et de requalification urbaine, d'image n'est pas achevé. De gros efforts sont consentis et il faut bien mesurer que la rénovation du centre-ville, compte tenu de ses zones de pauvreté, demandera une vingtaine d'années. Mais l'attractivité de la ville centre et son image de marque, sa fonction métropolitaine demandent au niveau de l'urbanisme la continuité d'un changement en profondeur.

La fonction métropolitaine de la ville centre sera d'autant mieux acceptée qu'elle favorise un développement maîtrisé, qu'elle n'accapare pas toute la dynamique de développement de l'Ouest Hérault, qu'elle permet le développement des collectivités voisines. En tant que telle, elle s'inscrit pleinement dans le SCOT, document d'urbanisme, nouvel outil d'aménagement du territoire qui définit l'organisation de l'espace, ainsi que l'évolution stratégique d'un territoire déterminé dans la perspective d'un développement durable. L'essentiel étant, comme Raymond Couderc l'a affirmé, la qualité de vie dans une ville moyenne.

## Les avantages et les atouts de la ville centre et du territoire

### La situation méditerranéenne :

Béziers et le Biterrois se situent dans le Midi Méditerranéen. Le ciel bleu et le soleil qui garantissent au touriste un bronzage maximum, un hiver normalement doux et un été ensoleillé, voilà de quoi séduire les gens du Nord. Le pays biterrois ne manque pas d'exploiter le filon. Les plaquettes touristiques sont éloquentes : 300 jours de soleil par an, de grands moments sous le soleil, un bain de lumière estivale, un territoire enluminé par un soleil éclatant, baigné par les eaux bleues de la Méditerranée, une mosaïque de paysages, une nature généreuse qui a su préserver intacte sa beauté originelle. Cette situation méditerranéenne et l'attraction du climat, l'héliotropisme qui est de mise en Languedoc-Roussillon où les touristes, les entrepreneurs, les nouveaux arrivants, les retraités ne cessent d'affluer accentuent l'attractivité de la ville centre comme du Biterrois.

### **Le Biterrois dispose encore de larges espaces disponibles :**

Encore fortement rural avec une proportion d'emplois agricoles double de celle de l'Hérault, le territoire a longtemps été façonné par la mer de vignes. Historiquement, le modelé du relief et les vestiges de l'antiquité ont disparu sous la mer de vignes qui ne prend nulle part ailleurs une telle ampleur. Occupant dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle les collines caillouteuses, à la périphérie du Biterrois, serrant au plus près les dernières maisons des villages, le vignoble s'est étendu au XIX<sup>e</sup> siècle et ne s'est arrêté qu'au ras des dunes du littoral. Bien que cette occupation exclusive de l'espace ait été menacée par la crise qui aura duré quarante ans et qui a malmené au plus profond toutes les communes du territoire entraînant sous l'influence des primes d'arrachage, du marché, de l'urbanisation, de la consommation des espaces périurbains, du mitage des espaces naturels une diminution réelle de la superficie du vignoble, le Biterrois dans son ensemble dispose encore de larges espaces disponibles. Et cela d'autant plus que le marasme économique qui a menacé la ville centre pendant des décennies, comme la politique d'aménagement de l'espace mise en œuvre par la ville elle-même et l'agglomération Béziers Méditerranée soucieuse de la démarche environnementale et de développement durable ont conduit à une maîtrise du développement urbain, à une économie de l'espace.

Il en résulte que la ville de Béziers, l'agglomération Béziers Méditerranée, le territoire du SCOT, et plus largement tout l'Ouest Hérault ne sont pas encombrés et disposent de suffisamment d'espaces disponibles pour envisager sereinement l'extension des zones d'activités économiques. Aux 870 ha aménagés pour accueillir les entreprises, peuvent s'ajouter plusieurs grands projets de création ou d'extension de ZAE. Du point de vue touristique, comme le dit si bien André Lafrayette, le territoire présente l'avantage de grands espaces fonciers qui se libèrent du fait de la mutation viticole.

### **Des perspectives démographiques favorables :**

Depuis le recensement de 1999, le territoire du Biterrois a gagné environ 29 300 habitants, soit près de 3 700 habitants supplémentaires par an (3 fois plus que sur la période 1990-1999). Cette accélération bénéficie de l'attraction exercée par la région et s'inscrit dans la dynamique démographique de l'Hérault.

A noter que depuis 1999, la croissance de population du Biterrois est plus rapide que celles du département et de la région. Alors que le taux de croissance est de 1,34% par an en Languedoc-Roussillon en 2005 et de 1,53% par an dans l'Hérault, il s'élève à 1,60% par an sur le territoire Biterrois.

Le solde migratoire (entrées moins sorties du territoire) constitue la composante essentielle de cette dynamique démographique. Depuis 1990, le territoire du Biterrois enregistre un solde naturel (naissances moins décès) déficitaire. Grâce à la qualité de son cadre de vie, son climat et sa façade maritime, le Biterrois est un territoire incontestablement attractif.

Contrairement à ce que l'on pense, et bien que le taux de chômage puisse dissimuler le phénomène, la progression des emplois s'accélère à Béziers et dans l'agglomération comme sur l'ensemble du territoire du SCOT. Le rapport entre la croissance des emplois et celle de la population fait apparaître une progression plus forte de la croissance des emplois et une accélération de cette progression à partir de 1999. Les perspectives démographiques entraînent dans leur dynamique la progression de l'emploi et rendent nécessaire la recherche d'une meilleure qualification.

### **Une ligne de passage obligé :**

Située sur le couloir Languedocien, Béziers, ville centre du Biterrois, remplit une double fonction de passage et d'échange et occupe une situation de carrefour et de redistribution des flux de circulation. Le Biterrois bénéficie d'une situation géographique centrale en Europe du Sud. Autrefois traversé par la Voie Domitienne, il est aujourd'hui une des plaques tournantes du Midi occidental. Très bien desservi, il est au centre d'un triangle de grandes métropoles telles que Toulouse, Barcelone, Marseille. Il bénéficie de sa proximité des infrastructures régionales (Ports de Sète et de Port La Nouvelle, Aéroports de Béziers et Montpellier) et de son équidistance des grandes métropoles européennes (Lyon, Marseille, Barcelone, Madrid, Milan, Rome...). D'importantes infrastructures routières, autoroutières (jonction à Béziers de l'A9 et de l'A75), ferroviaires (TGV), maritimes, aéroportuaires en projet ou en cours de réalisation devraient accentuer la fonction de passage et d'échange du territoire.

A l'échelle de l'espace régional et Méditerranéen, la situation stratégique de l'agglomération Béziers Méditerranée, située au carrefour des deux axes fondamentaux, celui qui relie l'Italie à l'Espagne et par l'A75 et la ligne Béziers Neussargues celui qui relie à travers le Massif Central, l'Europe du Sud à l'Europe du Nord constitue un atout. Du point de vue des infrastructures routières l'agglomération est le pôle le mieux desservi de la région, avantage certain si l'on considère que la qualité de la desserte constitue un outil considérable favorisant les implantations économiques.

### **L'appartenance à un chapelet de villes moyennes :**

Le SCOT : n'ayant aucune volonté d'hégémonie à l'intérieur du territoire du SCOT et compte tenu de la volonté manifestée par le Sénateur-Maire de Béziers, Raymond Couderc, de mettre l'accent sur un développement maîtrisé et durable soucieux d'affirmer la qualité de vie dans une ville moyenne, la ville centre peut se mettre en situation de jouer tout son rôle de métropole vis à vis de son environnement immédiat à travers la procédure du SCOT. Cette fonction de ville centre est favorisée par le schéma rayonnant que décèle le Biterrois, caractérisé par le nombre important de routes et de chemins, la proximité des villages distants de deux ou trois kilomètres les uns des autres, traduisant de fortes densités, une couronne de gros bourgs de plusieurs milliers d'habitants (Capestang, Cazouls, Servian, Montagnac, Florensac, Bessan, Vias, Sérignan, Pézenas, Agde). Bien que les liens jadis intensifs, en grande partie liés à la prospérité agricole se soient progressivement révélés moins étroits, la ville centre n'est pas coupée entièrement de son territoire du fait du drainage des capitaux, des flux commerciaux et financiers, d'une polarisation qui s'appuie sur une série d'échanges : armature routière, fréquence des liaisons routières, échanges commerciaux et espaces de chalandise, attraction commerciale, attraction culturelle et de loisirs, déplacements liés au travail, flux des capitaux. Cependant, le poids de la ville tend à diminuer sur ses marges touristiques : Agde, et Pézenas. Tout l'intérêt du SCOT, en renforçant la solidarité économique et touristique sera de lutter contre les forces centrifuges qui pourraient éloigner Agde ou Pézenas, en leur permettant de jouer pleinement leur rôle dans l'Ouest-Hérault.

L'INTERSCOT : On peut penser que la même solidarité devrait être recherchée sur Saint Pons, Bédarieux, les hauts cantons. C'est tout l'intérêt de l'INTERSCOT qui devrait permettre d'assurer la liaison entre les différents SCOT de l'Hérault. La réalité des déplacements, de l'habitat, de l'environnement et du développement économique fait qu'il est inconcevable qu'un territoire puisse définir et mettre en oeuvre des politiques et des stratégies sans prendre en compte celles qui sont portées par les territoires voisins afin d'éviter les incompatibilités et de fabriquer des complémentarités. Une démarche commune et un projet commun seraient nécessaires pour harmoniser des logiques qui peuvent être différentes (littoral et arrière pays), et surmonter les incompatibilités. Pour mieux mesurer aussi la logique du projet de développement économique qui doit être intimement solidaire de l'aménagement du territoire.

Sur ses marges, le Biterrois se recoupe avec les aires de Sète, Narbonne et Montpellier.

Sète : les liaisons maritimes du Biterrois peuvent se faire avec le port de Sète situé à 40 kilomètres qui est le deuxième port de commerce en Méditerranée française. Au coeur de l'arc méditerranéen, à proximité des routes maritimes entre Suez et Gibraltar, le port de Sète assure aux armateurs d'excellentes conditions d'accès nautiques et aux chargeurs les avantages d'une desserte terrestre multimodale de l'hinterland. Un ensemble de services pour les marchandises et les navires complète la qualité des infrastructures, faisant du port de SETE une plate-forme portuaire pour l'Europe du Sud. Le développement portuaire de Sète s'accompagne de celui des filières logistiques. Le Biterrois ayant pour ambition de développer ces filières, ne peut se désintéresser de la politique logistique régionale, et des actions concrètes et urgentes qui porteront vraisemblablement sur le transport maritime et ferré, sur la création et le développement de plates-formes intermodales

Sète, comme tous les ports, rayonne sur un hinterland, c'est-à-dire sur un arrière-pays, une aire géographique à l'intérieur de laquelle s'exerce son influence portuaire. Le Biterrois appartient à cet arrière pays aussi bien comme point de réception que d'expédition ou comme espace logistique. Et comme l'hinterland portuaire est lié à ses capacités à maîtriser la logistique intégrée, la qualité des systèmes de transport intérieur, à ses capacités techniques au sein du port et dans l'hinterland, notamment sur les modes alternatifs

(routier, fluvial et ferroviaire), il semble logique de penser que toute politique portuaire régionale ne saurait ignorer l'importante stratégie de Béziers et du Biterrois et devrait prendre en compte leur dimension de carrefour.

**Narbonne** : du fait de sa situation géographique, Narbonne, tout comme Béziers, est située sur un nœud de communication le long du littoral méditerranéen. L'autoroute des Deux Mers, et plus précisément l'A61 lui permet d'accéder à l'ouest à Toulouse puis Bordeaux, via Carcassonne, tandis que l'A9 en fait la voisine immédiate de Béziers. D'où une complémentarité avec Béziers, notamment dans le domaine du transport et de la logistique mais aussi du tourisme, de la viticulture et de la formation supérieure.

**Montpellier** : Montpellier a pour vocation de construire son développement autour de l'innovation, de la recherche, compte tenu de son futur campus et des technologies avancées, tout en se montrant attentive à la vocation économique du grand Sud-Est qui se dessine autour de l'électronique, des technologies de l'information et de la communication, des technobiologies, des industries pharmaceutiques, du génie médical et des industries touristique et culturelle. Compte tenu des enjeux de son développement économique, l'Ouest Hérault se doit de mettre en œuvre un travail en réseau et en complémentarité avec Montpellier.

**Le chapelet des pôles de compétitivité facteurs déterminants des échanges** : l'implication émergente de Béziers dans des pôles de compétitivité devrait lui permettre de nouer des relations avec les sites de l'ensemble des trois pôles retenus pour la région Languedoc-Roussillon : Qualimed (alimentaire et santé), Derbi (énergies renouvelables appliquées au bâtiment), Trimatec (Technologies nucléaires, démantèlement, gestion des effluents, chimie séparative ...). Et avec les trois pôles de compétitivité interrégionaux : Viameca (mécanique), Centre/Limousin/Auvergne/Rhône-Alpes/LR; Orpheme (pathologies émergentes et maladies orphelines) issu du rapprochement des projets portés par les régions PACA et Languedoc Roussillon (ex-Holobiosud) ; Gestion des risques et vulnérabilité des territoires. Ce dernier est porté par l'Europôle méditerranéen de l'Arbois (PACA) et l'Ecole des Mines d'Alès y est impliquée, aux côtés de l'Université de Montpellier, du BRGM, de BRL et de quelques entreprises privées.

**Le couloir de circulation** : la ligne à grande vitesse qui se dessine à l'horizon 2020 et l'accroissement du transport prévisible devraient accompagner le développement économique et démographique régional. D'où l'enjeu pour Béziers de participer au rapprochement des métropoles régionales, du chapelet de villes de la bande littorale qui concentrent la population et les emplois, favorisent les mouvements pendulaires et rapprochent les espaces interurbains. La grande vitesse devrait rendre aisées et rapides les mouvements pendulaires avec des villes comme Perpignan, Nîmes.

**Le grand Sud-Ouest** : compte tenu de sa situation de carrefour et de son histoire, Béziers ne peut faire l'impasse de ses relations avec le grand Sud-Ouest. Le grand Sud-Ouest qui a su favoriser une armature urbaine plus polycentrique et mieux équilibrée, notamment la région de Toulouse qui a su associer les villes de sa couronne (Montauban, Albi, Castres, Carcassonne, Foix, Auch, Saint-Gaudens) et dont la vocation scientifique, technologique, aéronautique ne sauraient laisser Béziers et le Biterrois indifférents.

A terme, Béziers et le Biterrois devraient avoir pour vocation d'être partie prenante du carrefour entre la vallée du Rhône, l'arc Méditerranéen et l'axe Toulouse-Bordeaux, tout en se posant comme plate-forme logistique complémentaire des pôles intermodaux les plus proches : Barcelone, Lyon ou Marseille.

Situées sur une zone de rupture et de tiraillement entre deux régions, Narbonne et Béziers pourraient à terme devenir des éléments moteurs des regroupements volontaires de régions et de la modification de leurs limites territoriales.

### **Une tradition industrielle :**

Second pôle industriel de la région Languedoc-Roussillon, l'Ouest-Hérault accueille un réseau dense de PME dynamiques et innovantes et compte plusieurs enseignes de renommée internationale. Le secteur des métaux et des équipements mécaniques bénéficie de poids lourds tels que Cameron, Altrad, FE Industrie...). L'industrie qui était fortement dépendante d'un donneur d'ordres a su s'émanciper de cette dépen-

dance par ses investissements, par la création de produits propres, par la conquête de nouveaux marchés, par une stratégie de formation et d'innovation, et enfin sous l'impulsion de CAMDIB qui est une initiative forte et originale, portant la marque du Biterrois, par une stratégie de travail en réseau. Il en résulte que les résultats des entreprises ont été renforcés, confortant les structures financières.

### **Le repositionnement des filières économiques traditionnelles :**

#### **La viticulture :**

La viticulture a engagé un effort de concentration et de montée en gamme qui traduit une volonté farouche de sortir de la crise structurelle. Elle a su améliorer la qualité et la stabilité des vins en s'adaptant à la demande et en offrant une meilleure lisibilité de l'offre. Sa stratégie commerciale mieux adaptée aux attentes des consommateurs a augmenté sa capacité à lutter contre la concurrence étrangère et à mieux pénétrer les marchés à fort potentiel de développement, Europe du Nord et de l'Est, Sud-est asiatique. Le secteur investit : modernisation de l'outil, mécanisation, recherche de la stabilité de la qualité.

#### **Le tourisme :**

Le secteur du commerce Biterrois, dont les effectifs ont progressé deux fois plus vite qu'en France, a été notamment boosté par le dynamisme de l'hôtellerie de plein air. Cette branche a su investir en tenant compte de la demande, en offrant à la clientèle les nouveaux services qu'elle demandait. Pour souligner son dynamisme, on peut observer qu'à chiffre d'affaires identique aux autres secteurs d'activité, l'hôtellerie de plein air génère en moyenne le double de richesses et investit cinq fois plus.

L'activité touristique est appelée à se diversifier. Les infrastructures existantes aménagées pour le tourisme de masse ont vieilli et ont besoin d'être requalifiées. Le positionnement vers le haut de gamme est envisagé. D'autre part la diversification devrait entraîner un certain nombre de nouveaux positionnements : allongement de la saison touristique, rééquilibrage des flux sur l'ensemble du territoire, développement de la demande environnementale, du tourisme vert et durable qui ouvre de nouveaux horizons compte tenu des ressources régionales de très grande qualité environnementale, adaptation de l'offre aux attentes de nouvelles clientèles, requalification et réadaptation de l'offre hôtelière, défi de la labellisation et de la qualité.

## Les enjeux du développement

### Relever le défi de la matière grise :

La matière principale du XXI<sup>e</sup> siècle sera la matière grise qui devient le premier facteur de production. C'est par conséquent l'homme, qui se trouve placé au cœur de l'économie. C'est pour cela que la ville de Béziers a misé à fond sur l'enseignement supérieur. Le défi de la matière grise implique la mise en réseau des entreprises avec les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche, indispensable pour générer un véritable développement économique en phase avec la nouvelle ère économique. Concrètement pour l'Ouest Hérault, cela implique de promouvoir et mettre en œuvre un accompagnement vers l'économie du savoir.

### S'engager résolument dans l'innovation technologique :

#### Relever le défi de la matière grise implique d'être attentif :

- aux secteurs ayant un fort taux de croissance et de valeur ajoutée pour déterminer quels sont ceux qu'il est réaliste d'implanter sur le territoire.
- aux progrès technologiques et à leur transfert aussi bien dans les secteurs déjà présents sur le territoire de l'Ouest Hérault que dans les secteurs susceptibles d'y être implantés.
- au développement de l'intelligence économique territoriale, des pôles de compétitivité, des échanges en partenariat et du travail en réseau.
- à la connexion de cette matière grise en un réseau mondial grâce à l'intelligence économique et à la veille stratégique rendue possible par la connexion de tous les ordinateurs de la planète.

#### Repositionner les filières économiques traditionnelles du territoire:

Repositionner les secteurs d'activité traditionnels : vitivinicole, construction, bâtiment, industrie, commerce, tourisme et patrimoine, agroalimentaire, artisanat, ainsi que les secteurs qui ont émergés au cours des dernières décennies : tertiaire, services, logistique, transport, nouvelles technologies de la communication, énergies renouvelables, pôle industriel agro-environnemental, pôle de santé par l'innovation technologique, la formation, le travail en réseau, l'ouverture sur l'extérieur et à l'international, l'intelligence économique et la vieille stratégie.

### Bénéficier pleinement de la croissance démographique et développer une démarche environnementale et de développement durable :

- Par un développement maîtrisé et durable de la ville, soucieux de la qualité de la vie, d'une maîtrise des espaces et de l'habitat urbain, d'un habitat diversifié recentré
- Par une attention aux changements des comportements individuels : se déplacer autrement, habiter autrement, consommer autrement.
- Par une relation à autrui renouvelée.
- Par une attention aux modes et aux niveaux de vie , aux politiques environnementales, culturelles, à la formation et à l'accès au savoir.
- Par la poursuite d'un effort de réhabilitation de l'habitat existant.

#### Faire de Béziers et du Biterrois un nœud majeur et un pôle de communication en Europe :

- En étant attentif et réactif à la réforme de l'État et à l'évolution des structures territoriales.
- En s'engageant dans une dynamique de projet et de co-développement, d'interdépendance entre unités urbaines.
- En anticipant les effets de congestion du couloir de circulation.
- En favorisant à un horizon proche la création de liaisons performantes (LGV) pour achever l'insertion du territoire dans sa zone d'influence européenne et méditerranéenne.
- En anticipant la recomposition macroterritoriale en ensemble interrégionaux en régions, en regroupement de régions.
- En favorisant un polymorphisme maillé, c'est-à-dire un ensemble de relations et une complémentarité économiques, culturelles, technologiques, un travail en réseau avec le chapelet de villes avec lesquelles Béziers se doit de nouer des relations, notamment à travers les pôles de compétitivité.
- Eviter l'enfermement sur un territoire limité qui serait celui du SCOT et développer une politique d'ouverture sur l'Europe et sur l'international. Etre attentif à l'évolution prévisible de la mondialisation.

# La stratégie : acquérir et développer une culture entrepreneuriale et innovante

## 1. La gouvernance du territoire :

La gouvernance suppose la capacité qu'auront tous les acteurs publics et privés du territoire, c'est-à-dire de l'agglomération Béziers Méditerranée, du SCOT, de l'Ouest Hérault à s'accorder sur la vision du développement à long terme. Elle implique leur volonté et leur capacité de s'accorder consensuellement sur des objectifs et un projet portés par une vision prospective de développement durable.

Elle suppose encore la possibilité d'échapper à une vision exclusivement locale pour s'ouvrir à un polycentrisme centré. C'est-à-dire d'abord de pouvoir contribuer à l'élaboration d'un projet régional selon le même principe de consensus défini dans le paragraphe précédent. Puis, de nouer des relations et de rechercher une complémentarité avec le chapelet de villes auquel le territoire est lié, compte tenu de sa vocation de carrefour.

Elle implique de s'inscrire résolument, et non à reculons, dans les évolutions envisageables de l'organisation territoriale, en particulier de relever le défi de la création de la « commune du XXI<sup>ème</sup> siècle »

## 2. Favoriser le développement de l'esprit entrepreneurial, en particulier chez les jeunes :

Le dynamisme économique du territoire se mesurera au nombre de créations d'entreprises pérennes à potentiel réel de croissance et d'innovation. Une innovation qui, bien entendu, ne sera pas forcément synonyme de haute technologie.

Le territoire favorise déjà la promotion de l'esprit d'entreprise de la population à travers le forum de la création et de la reprise d'entreprises de Béziers Ouest Hérault. Il devra accentuer la formation à l'esprit entrepreneurial chez les jeunes en développant les interfaces entre les entreprises, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur. Il favorisera au sein de l'enseignement supérieur la formation à la création d'entreprises innovantes.

Cela suppose un accompagnement sous forme d'espaces d'accueil : incubateur d'entreprises ateliers relais, pépinière d'entreprises, et de services adaptés aux créateurs d'entreprises : formations à la création, à la gestion, accueil des jeunes entreprises, tutorat, intermédiation avec les détenteurs d'expériences ou d'expertises, une offre de capitaux d'amorçage et à risque, de garanties et de crédits à des conditions acceptables.

L'incubation sera encouragée soit à partir d'un groupe de recherche, soit par essaimage, c'est-à-dire par l'accompagnement qu'une entreprise source accorde à ses salariés qui souhaitent créer ou reprendre une société, ou s'associer à un projet de création ou de reprise. Le nouveau statut de l'auto entrepreneur ouvert aux étudiants pourrait donner lieu à accompagnement sous forme de pré-incubation.

## 3. La culture d'innovation :

### Nature de l'innovation :

L'innovation technologique peut être continue ou de rupture. Continue, elle se donne comme objectifs l'amélioration de produit, la performance, la compétitivité, la réactivité, le service après vente, de nouveaux process (succession des phases de fabrication d'un produit), de nouveaux outils plus performants, la formation visant à élever le niveau technologique. De rupture, elle porte sur la création d'entreprise, sur les nouveaux produits, de nouvelles prestations. A des degrés divers, l'innovation continue et l'innovation de rupture peuvent dériver de la recherche. Cependant, il y a lieu de distinguer l'innovation de la recherche technologique. Le territoire dispose d'une majorité d'entreprises ayant des besoins d'innovation plutôt que d'entreprises centrées sur les résultats de la recherche.

En relation avec l'innovation technologique, l'innovation peut porter sur la communication, le marketing, l'intelligence économique, l'orientation sur le cœur de métier, la mise en relation avec le capital risque,



la levée de capitaux, la mise en œuvre de TIC pour assurer la promotion des technologies de l'information comme moteur de l'innovation.

#### **L'accompagnement à l'innovation :**

L'accompagnement à l'innovation, à l'innovation technologique et à la recherche s'articule selon trois directions : l'émergence, la création et l'accueil d'entreprises potentiellement innovantes ; l'émergence, l'accompagnement de projets dormants et innovants des entreprises existantes ; la mise en relation avec les pôles de compétitivité.

En plus des infrastructures de proximité, il sera indispensable de mettre en place des dispositifs tels que des services de transfert de connaissances, d'intelligence économique et de veille stratégique. La mise en réseau, le regroupement des entreprises fait partie de l'accompagnement à l'innovation permettant la réalisation d'économies d'échelle par la mise en place de services communs.

De même, il y aura lieu de mettre en place des mécanismes d'ingénierie financière adaptés aux projets innovants développés par les entreprises locales.

Les mécanismes de coopération entre les établissements d'enseignement supérieur et les entrepreneurs devront être renforcés afin de favoriser la culture de l'innovation au niveau du territoire.

#### **La promotion des technologies de l'information comme moteur de développement des entreprises :**

Les technologies de l'information sont des technologies-clés, les plus porteuses en termes de développement et les plus importantes pour la compétitivité des PMI et des PME. Elles peuvent favoriser l'appropriation par les PME/PMI des techniques industrielles d'avenir et accompagner les investissements matériels, technologiques et immatériels des entreprises.

### **4. La qualité des réseaux :**

Des réseaux d'entreprises tels CAMDIB, MIDIPACK développent une logique de fédération, de partenariat et d'échanges pour augmenter la compétitivité. Ils permettent de participer à des actions collectives de formation ou de communication, de mutualiser les moyens de recherche et de développement, le coût d'accès à des ressources commerciales (export, salons professionnels), les ressources technologiques (partage et transfert de compétences), les ressources humaines, de réfléchir au développement de la filière ou du territoire, de rechercher de nouveaux marchés, de s'orienter vers l'exportation.

Les réseaux d'entreprises existants ou ceux qui sont appelés à se constituer seront considérés comme facteurs de la compétitivité du territoire. Sans vouloir jouer le rôle principal dans leur gestion qui doit être assurée par le secteur privé, dans certain cas, les responsables publics pourront avoir un rôle essentiel de catalyseur pour leur création. Il faut noter qu'à côté des réseaux sectoriels, pourraient être stimulés des clubs ou réseaux thématiques tels que club d'exportateur, de jeunes créateurs d'entreprises, entreprises/enseignement supérieur.

L'accueil d'investisseurs ou d'entreprises exogènes sera favorisé par leur intégration harmonieuse dans les réseaux existants. On n'écartera pas la possibilité d'engendrer l'émergence d'un nouveau réseau lié au savoir-faire apporté dans la région par ces nouveaux arrivants et de viser ainsi à accroître la valeur ajoutée locale de cette catégorie d'entreprises et leur pérennisation dans le territoire.

L'image de marque et les opérations de marketing sont optimisées par la mise en réseau des entreprises locales qui sont un signe d'excellence territoriale basées sur la présence locale d'une concentration importante de savoir-faire voire d'entreprises leaders dans un segment de marché bien défini.

### **5. Les infrastructures constituent le terreau sur lequel on peut semer :**

Les infrastructures telles que la jonction de l'A9 et de l'A75, l'aéroport Béziers Cap d'Agde en Languedoc, le Canal du Midi, la ligne à grande vitesse renforcent le rôle de carrefour du Biterrois et l'orientent

obligatoirement vers de nouveaux espaces à découvrir ou à conquérir, vers de nouvelles relations multipolaires. Entre les autoroutes et l'aéroport, l'implantation d'une gare TGV est possible et pour préparer l'avenir devrait être considérée comme souhaitable par le SCOT. C'est à cet endroit qu'elle serait le plus logiquement positionnée pour assurer la desserte des populations sédentaires de Béziers, Agde, Pézenas et Narbonne, mais aussi celle de dizaines de milliers de vacanciers qui viennent au Cap d'Agde. Cette vision est d'avenir. Si dans l'immédiat, il est peu probable que l'intermodalité fonctionne réellement entre ces trois équipements. Pour les cinquante ans à venir de jouer il serait logique de jouer au maximum sur la complémentarité entre la route, le rail et l'avion.

Sans les infrastructures de base, il n'y a pas de développement économique possible. Mais une infrastructure, un carrefour, ne sont pas automatiquement générateurs d'activités économiques. Ils constituent le terreau sur lequel on peut semer. Ce qui implique de créer par tout un programme d'investissements un développement économique et social pour l'équilibre du territoire.

La proposition de constitution d'une offre foncière et immobilière adaptée évitant les concurrences internes est pertinente. Les zones d'activités trop souvent sans vocation spécifique du territoire sont pour certaines d'entre elles banales et peu attractives. Leur requalification pourrait être envisagée comme cela a été le cas au Capiscol en concertation avec les chefs d'entreprises pour savoir les améliorations à apporter en termes de signalétique, de transports, de stationnement, de services et de paysage, d'amélioration des infrastructures numériques, de raccordement au haut et très haut débit, d'accès au potentiel d'innovation.

**Le territoire doit se doter de grands projets de ZAE affirmant une vocation spécifique et de technoparc.** Le technoparc de Mazeran, a pour vocation d'attirer des entreprises à haute valeur ajoutée, innovantes, de créer une masse critique suffisante pour avoir un réel impact et accueillir des activités à forte valeur ajoutée, de constituer une vitrine exceptionnelle de communication et une source de dynamisme économique dans la mesure où les entreprises innovantes qu'il est appelé à accueillir offrent des emplois de qualification supérieure, engendrent des recettes fiscales, consomment des services annexes et favorisent le développement de sociétés de services qui elles mêmes développent une offre d'emplois qualifiés, en bref, une fertilisation croisée.

**Il doit offrir un environnement adapté** comprenant :

- Des disponibilités foncières spécialisées de qualité.
- Une grande fluidité du marché de l'immobilier d'entreprises : bourse aux locaux, ZFU, ateliers relais, pépinière, hôtel d'entreprises.
- Un soutien de dispositifs financiers dédiés à la création d'entreprises (plate-forme d'initiatives locales) ou au développement des entreprises.

**Créer une technopole :**

A côté du technoparc de Mazeran, la création d'un second technoparc orienté vers activités technologiques ou tertiaires à forte valeur ajoutée pourrait être programmée et donner à la ville une orientation résolument tournée vers la haute technologie, les secteurs et les entreprises à haute valeur ajoutée.

Cela suppose :

- ▶ Un pool de services et équipements : le pool de services et équipements, sur site, est destiné à faciliter l'accueil et le développement des entreprises qui s'y installent. Il permet aux entreprises la réalisation d'économies d'échelle par la mise en place d'équipements et de services communs. Il offre des services communs à coût partagé apportant aux entreprises un gain d'efficacité et de rentabilité. Ce sont ces services et les équipements qui en dérivent qui donnent aux entreprises des avantages concurrentiels.
- ▶ Un réseau local d'accompagnement à l'innovation : BME, PFT, CCI
- ▶ Un réseau mettant en relation avec les institutions facilitant le transfert de technologie et l'innovation, les universités, les institutions de R&D, les pôles de compétitivité.
- ▶ Un pôle de services de transfert de connaissances, d'intelligence économique et de veille stratégique.

La nature de l'innovation technologique sera liée aux thématiques des technoparcs. Pour faire émerger une thématique liée aux technologies avancées comme par exemple les nanosciences, les biotechnologies il faut que soient remplies deux conditions : une activité industrielle et un support de recherche. Ainsi qu'un impératif : une forte volonté politique.

## 6. L'offre de services de soutien de qualité :

Avec la SEBLI, Béziers Méditerranée Expansion, Béziers Méditerranée CEnopole, l'agglomération dispose d'une offre de soutien qui a fait ses preuves et a su rechercher la complémentarité avec les organismes existants en particulier avec la PFT et la CCI. La stratégie développée leur a permis en retour de mesurer objectivement l'adéquation des services rendus aux besoins réels des entreprises et avec les besoins des créateurs d'entreprise. Ils ont fait la preuve de leur capacité à décoder les besoins réels des entreprises par opposition aux besoins évidents et aux besoins exprimés, et ont développé un savoir faire. Ils devront également démontrer leur capacité à proposer des services requis en accord avec la stratégie du territoire élargie que constitue le SCOT ou pourquoi pas, l'ensemble de l'Ouest Hérault.

Cette action auprès des entreprises s'est révélée structurante dans la mesure où leur écoute et l'identification de leurs besoins a permis de générer en retour un schéma d'aménagement de leur environnement économique sous forme d'infrastructures et de services. Il faut noter que ce savoir faire ainsi développé à l'écoute des entreprises, par la connaissance du tissu économique local permettant d'identifier les niches manquantes dans le fonctionnement d'une filière, par la perception des potentialités du territoire, par la vision prospective de développement de nouvelles filières, permet de réaliser des actions de prospection et d'accueillir des activités nouvelles qui viendront compléter, enrichir et renforcer le tissu économique du territoire.

Ce savoir faire existe à Béziers et dans l'agglomération Béziers Méditerranée. Il est porté par :

- ▶ la SEBLI.
- ▶ Béziers Méditerranée Expansion.
- ▶ Béziers CEnopole.
- ▶ La Plate forme technologique.
- ▶ La CCI.
- ▶ Ouest Hérault développement.
- ▶ L'IUT.
- ▶ Le Centre Universitaire Du Guesclin.

**L'offre de services doit passer à la dimension supérieure en permettant de développer des activités technologiques ou tertiaires à forte valeur ajoutée.** Ce qui suppose pour le territoire la nécessité de se doter d'un organisme d'intelligence économique et de veille stratégique permettant la collecte d'informations sur l'environnement utiles à la prise de décision stratégique ou opérationnelle. Et la possibilité de se doter ou de recourir aux compétences d'équipes professionnalisées et spécialisées dans l'ingénierie de projet, la promotion des territoires d'accueil, et la prospection d'investissements à forte valeur ajoutée.

Cela suppose d'abord de bien cerner les secteurs porteurs. S'ils sont présents dans les secteurs et les entreprises locales, et c'est le cas pour la filière des énergies renouvelables, les NTIC, la santé, il est possible de développer la valeur ajoutée en accompagnant les entreprises vers l'innovation et en s'appuyant sur la matière grise. S'il s'agit de développer des secteurs ou des activités technologiques ou tertiaires à forte valeur ajoutée non présentes sur le territoire, le processus le plus simple consiste à favoriser l'implantation d'une entreprise exogène de taille significative qui favorisera le développement du secteur. C'est ce qui s'est produit avec CAMERON. Sinon, le processus peut consister à attirer des activités à forte valeur ajoutée et à permettre l'implantation de projets structurants adossés à des pôles de compétitivité ou à des clusters (travaux d'aménagement de plate-forme, de technoparcs ou de technopole notamment).

Dans cette perspective, les aides à la création de nouvelles activités pourraient être orientées prioritairement vers les projets d'implantation à forte valeur ajoutée et créatrices d'emplois : investissements liés à

l'implantation de nouvelles entreprises : R&D, industries, tourisme, services à haute valeur ajoutée ; projets reconnus innovants ou structurants et en particulier ceux labellisés par les gouvernances des pôles de compétitivité.

## **7. L'investissement dans la formation et les ressources humaines :**

Outre les lycées d'enseignement général et les lycées techniques qui forment aux BTS, le pôle universitaire constitué par le Centre Universitaire Montpellier III et l'IUT est en pleine extension. L'École méditerranéenne de tourisme et de l'hôtellerie, le Centre de formation professionnelle complètent cette offre de formation. La ville de Béziers consciente du rôle de la matière grise dans le développement d'une économie du savoir a misé à fond sur l'enseignement supérieur. En effet, les universités et les organismes d'enseignement supérieur sont un vivier de connaissances et un réservoir d'innovation trop souvent peu ou mal exploité voire insuffisamment connecté avec le tissu socio-économique local. À tous les échelons de la formation les interfaces avec l'entreprise sont indispensables, comme la mise en réseau des entreprises avec les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche.

Une grande réactivité devrait être recherchée pour que les établissements de formation offrent des formations en phase avec les besoins actuels mais aussi avec les besoins futurs des secteurs économiques dont le développement est souhaité ou jugé prioritaire. Ce qui suppose des investissements portant sur les infrastructures de formation ainsi que sur l'offre de contenu de formation. Les organismes de formation seront associés à la définition des mesures de mise en oeuvre de cette stratégie.

Dans la formation une attention particulière sera apportée à l'esprit d'entreprise ainsi qu'au partage des connaissances et au travail en réseau qui constituent des éléments primordiaux de la société de la connaissance et du transfert de savoir-faire entre organisations. En outre, des formations portant sur la gestion de la qualité et son contrôle ainsi que l'innovation permanente devraient être assurées.

Le territoire portera une attention soutenue à la formation professionnelle et à la formation continue indispensables pour assurer la mobilité professionnelle et aux organismes chargés de les assurer. Les organismes de formation professionnelle permanente, devront adapter leurs offres aux besoins des entreprises, mais également à leurs nouveaux ou futurs besoins. Ils devront être opérationnels pour accompagner les investissements publics visant à favoriser l'émergence de nouvelles activités sectorielles sur le territoire.

Signe encourageant, il faut noter que les rapprochements entre la formation et les entreprises sont devenus fréquents et opérationnels. Les entreprises regroupées en filières travaillent de plus en plus avec le monde universitaire ainsi Midipack avec l'école d'ingénieur du Puy en Velay et les IUT d'Avignon et de Castres. Une implication dans des pôles de compétitivité tels que le pôle Viameca (mécanique), le pôle Derbi, le Pôle Qualimed (industrie alimentaire), le pôle Orpheme (biotechnologies. est assuré par la CCI. De même des partenariats avec les pôles d'excellence rurale labellisés par l'État tels que le pôle Forest (filier bois), le pôle Couleurs de Pierres (patrimoine) sont assurés par la CCI.

On engagera des réflexions ou des partenariats avec les organismes de formation pour définir leur rôle dans le développement économique par leur présence sur le territoire et le rôle d'impulsion qu'ils peuvent avoir dans l'identification et l'appui au démarrage de nouvelles activités technologiques dans la région.

On s'efforcera d'attirer en plus grand nombre les cadres supérieurs sur le territoire et d'assurer l'attraction et maintien dans la région de talents permettant l'émergence de centres d'excellence. Ce qui suppose l'amélioration des infrastructures immatérielles, de l'offre de tutorat, d'intelligence économique, de veille stratégique ou de transfert d'innovation, du soutien à la création d'entreprises.

## **8. Jouer à fond la carte de la culture, de l'environnement et de la qualité de vie :**

Actuellement, les entrepreneurs, les cadres, les chercheurs, les entreprises ont la possibilité de choisir la localité où il souhaitent s'établir, créer leur entreprise, travailler. A conditions entrepreneuriales égales, leur choix sera déterminé par la perception de la qualité de vie et des réseaux de contacts formels et informels que le territoire leur offre. Le territoire apportera une attention soutenue et croissante

aux opportunités des secteurs de la culture, de l'environnement et de la qualité de vie comme gisements pour la création d'entreprise, et comme facteur d'attraction auprès des cadres.

## **9. Etre attentif à la position du territoire dans l'économie globale, l'ouverture à l'international :**

Le développement du Languedoc-Roussillon et plus particulièrement de Béziers, de l'agglomération et du Biterrois, est fortement lié à deux facteurs déterminants, le développement technologique et la forte valeur ajoutée pour les entreprises de l'ouverture à l'international. On recherchera par l'ouverture à l'international aussi bien l'exportation que l'importation. Dans cette perspective, la labellisation peut être source de dynamisme et d'innovation tant au niveau de la production que du marketing et s'insère dans la globalisation de l'économie. L'ouverture à l'international ne se limitera pas aux produits, elle tendra à favoriser l'implantation d'entreprises à forte valeur ajoutée sur le territoire.

Le territoire pourra s'appuyer sur l'expertise de la CCI en matière d'accompagnement à l'international. La CCI de Béziers-Saint-Pons qui avait déjà collaboré à l'international avec la CCI de Sète ou de Montpellier possède une culture de fonctionnement en réseau qui permet la diffusion et le partage de compétences, développe une offre de services plus performante à la disposition de tous à travers CCI international Languedoc-Roussillon.